



**VILLE DE NOISIEL**  
**DIRECTION FINANCES – MARCHES PUBLICS**  
**SECTEUR FINANCES**

**RAPPORT 2007 D'ACTIVITE SUR L'UTILISATION DES FONDS  
PROVENANT DE LA D.S.U. ET DU F.S.R.I.F.**

La loi du 13 mai 1991, instituant une dotation de solidarité des communes de la région Ile de France a permis à la commune de NOISIEL d'être attributaire, pour l'exercice 2007, des crédits suivants :

- 644 363,00 € au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine.
- 872 218 € au titre du Fonds de Solidarité de la Région Ile de France.

La finalité de ces dispositions de solidarité entre les communes est de continuer à améliorer les conditions de vie des habitants des communes supportant des charges particulières au regard des besoins sociaux de la population.

Avant la mise en place de ce dispositif, la Ville de NOISIEL avait déjà mis en œuvre une politique sociale poussée.

Les recettes supplémentaires provenant de ces fonds ont permis une pérennité et un développement de cette politique déclinée en quatre rubriques :

- I. AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DANS LES QUARTIERS**
- II. ACTIONS PETITE ENFANCE ET ENFANCE**
- III. ACTIONS JEUNESSE**
- IV. AIDE SOCIALE**

## I. AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DANS LES QUARTIERS

### A – SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

Le service Politique de la Ville est chargé de piloter et coordonner les différents secteurs et dispositifs relevant de la Politique de la Ville : politique de l'habitat et relations avec les habitants ainsi qu'avec les associations de locataires, projets de quartier dans le cadre des actions liées aux interventions des adultes relais, service en faveur de l'emploi, suivi des dispositifs contractuels liés à la Politique de la Ville (Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Plan de Sauvegarde).

Il se compose de sept agents à temps complet, deux agents à temps partiel, ainsi que du responsable du service.

Coût global des salaires service P.Ville :	242 455 €
Charges salariales coordination :	21 083 €
Participation Etat adulte relais :	- 26 946 €
Participation FSE pour le PLIE :	- 14 700 €
<b>Coût Ville de Noisiel :</b>	<b>221 892 €</b>

#### **Les compétences du service sont les suivantes :**

##### **1. Logement :**

Le Service gère les demandes et les candidatures pour les logements dont La Ville est réservataire. A ce jour, nous dénombrons 500 demandes en cours de validité.

La Commune paie une adhésion à l'ADIL, pour une information de la population sur tous les problèmes liés au logement.

Afin de soutenir les associations de locataires dans leurs actions dans les quartiers, une subvention de 175 à 295 € leur est versée si la demande en est faite.

Charges salariales :	28 338 €
Adhésion FSL :	7 002 €
Adhésion ADIL :	1 550 €
Subventions aux associations de locataires :	815 €
<b>Coût global Ville de Noisiel :</b>	<b>38 001 €</b>

## **2. Formations linguistiques**

La ville de Noisiel a mis en place depuis plusieurs années des cours d'alphabétisation et de français langue étrangère en partenariat avec l'Association Culture et Solidarité, missionnée pour assurer les enseignements.

Si au fil des ans, les modalités ont évolué en fonction des besoins exprimés, les objectifs sont restés identiques à savoir : permettre aux personnes (hommes ou femmes) qui le souhaitent de maîtriser la compréhension et l'expression orale du français courant, afin de devenir autonomes et de s'intégrer socialement et professionnellement.

Ces ateliers s'inscrivent dans le processus de parcours de formation linguistique du Contrat de Ville.

Pour ce faire 4 ateliers accueillent environ 55 personnes durant l'année :

- 2 ateliers de savoirs de base de 6h / semaine (apprentissage de la langue française pour adultes d'origine étrangère)
- 1 atelier de savoirs de base en Français Langue Etrangère organisé sur la base de 2 séances hebdomadaires de 3h
- 1 atelier d'expression orale de 1h / semaine destiné aux participants des ateliers susvisés souhaitant se perfectionner

Une évaluation des connaissances et du projet de chaque stagiaire en début de cycle et un bilan en fin d'année permettent d'apprécier l'adéquation de la formation et des besoins.

Un pré-bilan est effectué par l'association en juin, le bilan annuel étant remis en fin d'exercice.

Ces formations répondent à une réelle nécessité comme en témoigne l'existence d'une liste d'attente d'une quarantaine de personnes inscrites tout au long de l'année.

Le coût de ces actions pour la Ville est complété par des subventions du CUCS qui sont versées directement à l'association.

<b>Coût Ville de Noisiel : 16 979 €</b>
---

### **3. Vie des Quartiers**

Des médiateurs de quartier – recrutés par le biais du dispositif Adulte Relais – interviennent dans des quartiers en difficulté ; leurs missions consistent à accueillir, informer, accompagner les habitants dans leurs démarches, contribuer à améliorer le cadre de vie, prévenir et aider à la résolution des conflits par la médiation et le dialogue ; renforcer la vie associative de proximité. Dans ce cadre, des projets de quartier ont émergé. De nombreux partenaires associatifs et institutionnels y participent. Les bilans effectués sont très positifs, tant sur le plan de la médiation que sur celui de l'accompagnement, du conseil et du lien social.

#### **Coordination de la Vie des Quartiers :**

Les interventions des adultes relais nécessitent un suivi particulier, dans une logique de réponse aux intérêts des habitants en terme :

- de traitement des questions de gestion urbaine de proximité
- de mobilisation collective

C'est pourquoi un poste de coordinateur de la Vie des Quartier a été créé avec embauche d'un référent au mois de juin 2006.

#### **Quartier des Totems - Ferme du Buisson :**

Ce poste créé en avril 2001 pour le quartier des Totems, au bénéfice de l'association des locataires, a été repris par la ville en avril 2004.

A noter que depuis le second renouvellement de la convention Adulte-Relais à la mi avril 2007, le quartier de la Ferme du Buisson bénéficie de l'élargissement du temps d'intervention de la médiatrice (auparavant limité à 0,6 ETP). Celle-ci est missionnée pour intervenir sur un mi-temps pour les habitants du quartier des Totems, et sur son autre mi-temps en direction des habitants du quartier de la Ferme du Buisson.

Le bilan réalisé pour l'année 2007 a comptabilisé 1091 interventions qui ont concerné une centaine de familles, majoritairement issues du quartier des Totems.

#### **Quartier de la Pièce aux Chats :**

Ce poste a été créé en janvier 2005 dans le cadre d'un accompagnement social lié à la réhabilitation des logements sociaux de la résidence sociale du quartier, relevant du patrimoine du Logement Français.

La personne recrutée a pris son poste début avril 2005 et, après formation et stage, a débuté les actions de terrain le 1<sup>er</sup> juin. En 2007, environ 970 interventions ont concerné une centaine de familles.

#### **Quartier des Deux Parcs :**

Depuis le mois d'août 2004, un adulte relais intervient également dans le quartier des Deux Parcs qui se situe sur 2 communes : NOISIEL et CHAMPS SUR MARNE. Cette action a donné lieu à la signature d'une convention de partenariat d'objectifs et financier avec le service Ville de CHAMPS SUR MARNE, employeur de l'adulte relais.

A ce titre, la Ville participe à la rémunération de l'adulte relais à hauteur de 42% de la somme restant à charge des communes.

Quartier du Lizard :

Afin de toucher le cœur du quartier du Lizard, qui concentre les problématiques sociales les plus préoccupantes de la commune, un nouveau poste d'adulte relais a été créé en 2007. Un médiateur de quartier a été recruté au mois de février, mais est tombé malade dès le mois de juillet. Il n'est donc pas possible de faire le bilan de son intervention à ce jour.

Charges salariales :	24 543 €
Complément de salaire versé à la Mairie de Champs :	1 733 €
Frais liés au fonctionnement (locaux, matériel, fournitures) :	5 768 €
<b>Coût Ville de Noisiel :</b>	<b>32 044 €</b>

#### **4. Emploi**

Afin d'accompagner au mieux la population en recherche d'emploi, la Ville de Noisiel a créé un service emploi à plein temps il y a 5 ans.

La convention de type 1 signée avec l'ANPE permet d'offrir aux demandeurs un service complémentaire et un suivi plus personnalisé.

2 postes informatiques avec accès Internet ainsi qu'une ligne téléphonique sont à disposition du public.

De plus dans le cadre du Contrat de Ville puis du CUCS, la commune est engagée depuis 2003 dans le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Val Maubuée. Ce dispositif est réservé aux demandeurs d'emploi de la ville connaissant des difficultés d'insertion professionnelle.

Afin d'assurer au mieux l'accueil et l'accompagnement des personnes entrant dans ce dispositif un poste à mi-temps a été créé en juin 2003.

De 2003 à 2006, 42 personnes avaient été accompagnées dans le cadre du PLIE, et 24 étaient sorties "positivement" – ce qui signifie que les personnes concernées avaient obtenu un emploi de plus de 6 mois consécutifs (CDD ou CDI).

Un nouveau PLIE a été contractualisé au niveau intercommunal pour la période 2007 – 2011. En 2007, le service Emploi de Noisiel a intégré 18 personnes au dispositif.

Pour mener à bien ces missions de conseil, orientation et accompagnement une documentation importante, qui doit être tenue à jour, a été acquise, de plus la presse quotidienne se trouve à disposition du public.

La ville a participé comme chaque année aux « rencontres pour l'emploi » qui ont lieu sur le territoire du Val Maubuée et réunissent les communes de ce territoire, le SAN et les entreprises intéressées. Cette manifestation est accessible au public durant une journée, ceci afin de mettre en adéquation l'offre et la demande.

Des subventions de fonctionnement sont également versées aux syndicats les plus représentés sur la Ville. Le calcul se fait en fonction des résultats des dernières élections prud'homales et paritaires.

Charges salariales :	15 382 €
Documentation :	1 437 €
Rencontres pour l'Emploi :	1 237 €
Subventions aux syndicats :	395 €
<b>Coût Ville de Noisiel :</b>	<b>18 451 €</b>

## **5. Plan de Sauvegarde**

De 2003 à 2007, un Plan de Sauvegarde a été mis en œuvre dans l'îlot sud du Lizard, en direction des immeubles entourant les squares Alain et Politzer, et notamment des copropriétés la Pastorale et les Cariatides.

Ce dispositif visait à répondre à 5 objectifs principaux pour parvenir à la requalification globale de l'îlot :

- l'assainissement de la gestion des copropriétés
- la simplification du cadre juridique des ensembles immobiliers concernés
- le suivi de l'occupation des logements
- la mise en place d'une dynamique des acteurs
- la requalification de la copropriété

Dans ce cadre, des aides publiques ont été déployées pour :

1. Assurer le financement des travaux de requalification du site. La Pastorale et les Cariatides ont bénéficié d'aides publiques à hauteur de 2 769 114 € pour un montant global de réhabilitation de 4 984 830 €, soit 55,5 % de contributions de l'ANAH, du Conseil Général de Seine-et-Marne, et du Conseil Régional d'Ile-de-France.

2. Assurer le financement du suivi et de l'animation du dispositif, confié par la Mairie de Noisiel au Pact Arim 77. D'un coût sur 5 ans de 200 023 €, cette mission a été co-financée par la DDE – à hauteur de 83 622 €, la Caisse des Dépôts et Consignations – à hauteur de 21 672 €, et la Mairie de Noisiel à hauteur de 94 730 €.

3. Financer l'accompagnement social lié au logement proposé par l'association Phare aux propriétaires occupants en difficulté. Sur 5 ans, l'association a bénéficié d'une subvention du Conseil Général au titre du FSL de 28 000 € par an, soit 84 000 € sur 5 ans.

Les éléments de bilan du Plan de Sauvegarde au 1<sup>er</sup> décembre 2007 font apparaître qu'il a été possible de réhabiliter le site de façon ambitieuse, sans mettre à mal les budgets des copropriétaires, grâce aux financements publics obtenus.

Au plan social, l'impact du dispositif est à consolider. Même si le montant global des impayés de charges a nettement diminué entre 2003 et 2007, si certaines situations très problématiques ont pu être résolues grâce à la mobilisation partenariale et à l'engagement des opérateurs, l'arrivée de nouvelles familles en difficulté et la persistance de problèmes pour d'autres, installées de plus longue date, incitent à considérer que la fragilité sociale des copropriétaires est toujours d'actualité sur le site.

Financement intervention Pact Arim 77 :	37 332 €
- Participation DDE :	-15 607 €
<b>Coût Ville de Noisiel :</b>	<b>21 725 €</b>

**A / Coût total des actions mises en place par le service Politique de la Ville : 348 796 €**

## **B – SERVICE ENSEIGNEMENT**

### **1 – Conseil Municipal d'enfants**

Installé en Mars 1992, le Conseil Municipal d'enfants, compte aujourd'hui 56 élus titulaires et suppléants.

Les élus sont répartis en trois commissions.

Deux adultes assurent le suivi du fonctionnement du Conseil Municipal d'Enfants :

- un coordonnateur intervenant à tiers-temps,
- une animatrice à raison de 100 heures annuelles,

Au titre de l'année 2007, le montant de la charge salariale s'est élevé à 14 488 €.

Afin de permettre aux jeunes élus de faire l'apprentissage de la citoyenneté et mener à bien leurs projets, un crédit de 2 668 € leur a été alloué.

<b>Dépenses totales pour le Conseil Municipal d'Enfants : 17 156,00 €</b>
---

### **2 Les activités périscolaires :**

#### L'accompagnement à la scolarité :

Cette activité se déroule en parallèle à l'étude dirigée, au sein même de l'école et sur les six écoles élémentaires de la commune : Tilleuls, Noyers, Bois de la Grange, Ferme du Buisson, Allée des Bois, Jules Ferry.

Elle est encadrée par des animateurs recrutés par la Ville et concerne au titre de l'année scolaire 2007/2008 une quarantaine d'enfants pour des niveaux allant du CE2 au CM2.

#### La courte Echelle :

Cette activité se déroule dans les mêmes conditions, mais vise une soixantaine d'enfants de GS, CP et CE1, en vue d'aider ces derniers à l'apprentissage de la lecture par le jeu.

Le coordinateur, chargé du recrutement et du fonctionnement des 17 animateurs, assure également, à tiers-temps, le suivi des ateliers.

Une formation est dispensée aux animateurs qui encadrent cette activité.

Au titre de l'année 2007, le montant de la charge salariale s'est élevé à 31 350 €.

La Municipalité soutient à hauteur de 38 134 € les différents projets ou activités liés aux AEPS





Ateliers éducatifs de la pause méridienne et ateliers vacances scolaires (CEL) :

Cette action concerne les enfants des écoles maternelles et élémentaires qui fréquentent la restauration scolaire. Chaque école bénéficie d'un atelier à raison de 2 heures par semaine.

Le coordinateur, chargé du recrutement et du fonctionnement des 17 animateurs, assure également, à tiers-temps, le suivi des ateliers.

Au titre de l'année 2007, le montant de la charge salariale s'est élevé à 20 903 €.

La Municipalité soutient à hauteur de 36 053 € les différents projets ou activités liés aux CEL

Charge salariale :	52 253 €
Soutien Budgétaire :	21 534 €
Subvention CEL :	- 26 984 €
<b>Coût total Ville de Noisiel :</b>	<b>46 803 €</b>

<b>B / Coût total des actions mises en place par le service Enseignement :</b>
<b>63 959 €</b>

## **C) SERVICES TECHNIQUES**

### **DEPENSES**

#### **ESPACE VERTS**

##### **- Crèche collective du Lizard**

Réfection sol souple 2<sup>ème</sup> cour 17 999,80 €

#### **VOIRIE**

##### **- Tennis**

Réfection cours extérieurs n°1,2 et 3 (revêtement de surface) 23 897,23 €

##### **- Stade de la remise aux fraises**

Clôture et pare-ballons (côté Claude Monet) 16 066,11 €

##### **- Square de Diane**

remplacement de la clôture le long VPN 5 982,03 €

Clôture et pare-ballons (côté Impressionnistes) 26 803,66 €

##### **- Stade de la Malvoisine**

remplacement du portail 1 217,29 €

Remise en état de diverses voiries 76 779,37 €

#### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Réhabilitation de l'éclairage public Cours des Roches  
(Quartier du Lizard) 159 207,33 €

#### **ACQUISITION DE MATERIEL**

1 mini bus pour les Activités Jeunesse 26 730,60 €

#### **BATIMENTS SCOLAIRES**

##### **Groupe scolaire de la Ferme du Buisson (maternelle)**

Pose de carrelage dans les sanitaires 10 326,26 €

Insonorisation des salles de classes 10 607,20 €

Remplacement portes issues de secours 3 528,20 €

##### **– Groupe scolaire de la Ferme du Buisson (primaire)**

Pose de rideaux dans les classes 9 530,92 €

##### **– Groupe scolaire de l'Allée des Bois (primaire)**

Remplacement revêtement de sol bibliothèque 1 316,80 €

##### **– Groupe scolaire du Bois de la Grange (primaire)**

Remplacement alarme intrusion 11 372,61 €

Extension réseau informatique 3 432,97 €

– <b>Groupe scolaire des Tilleuls (maternelle)</b> Renforcement du chauffage des ateliers	4 645,93 €
– <b>Groupe scolaire des Tilleuls (primaire)</b> Mise en conformité alarme incendie réserve grande salle	1 961,44 €
– <b>Groupe scolaire des Noyers (primaire)</b> Equipement en courant fort et faible de la salle informatique	10 650,92 €
– <b>Groupe scolaire de Jules Ferry</b> Remplacement alarme intrusion	6 638,02 €
– <b>Restaurant scolaire du Bois de la Grange</b> Remplacement éclairage et pose faux plafond	15 014,13 €
– <b>Cuisine des Tilleuls</b> Création de 2 hottes et remplacement extracteur	13 598,52 €

### **EQUIPEMENTS SPORTIFS**

#### **SPS**

Pose sol souple dans le hall d'entrée	14 352,00 €
---------------------------------------	-------------

#### **COSEC**

Installation diffuseurs sonores incendie supplémentaires grande salle	900,29 €
---	----------

#### **COSOM**

Rénovation intérieure (3 <sup>ème</sup> tranche)	9 981,82 €
Rénovation éclairage grande salle	32 297,80 €
Mise en place gâche électrique	1 358,30 €

#### **Stade des Totems**

Création porte double sur extérieur et remplacement ballon ECS	11 556,33 €
--	-------------

#### **Tennis**

Relamping au tennis couvert	6 414,55 €
-----------------------------	------------

### **BATIMENTS DIVERS**

#### – **LCR des Trophées**

Installation programmation chauffage	1 600,02 €
Remplacement de convecteurs	935,91 €

#### – **Centre de loisirs des Noyers (primaire)**

Pose de clapets coupe-feu	2 614,46 €
---------------------------	------------

#### – **Maison Pour Tous du Lizard**

Remise en conformité armoire électrique éclairage scénique	10 840,07 €
--	-------------

– **Crèche collective du Lizard**

Pose de 4 climatiseurs	3 023,48 €
Etude acoustique	2 332,20 €

– **Centre de loisirs du Verger**

Remplacement de la centrale intrusion	2 866,60 €
---------------------------------------	------------

**OPERATIONS SPECIFIQUES**

Etude pour l'aménagement place Emile Menier	90 596,49 €
Travaux d'aménagement place Emile Menier	724 957,48 €

– **Maison de l'enfance et de la famille**

Aménagements extérieurs	311 374,05 €
Travaux d'adduction d'eau	9 579,96 €
Travaux intérieurs	720 740,46 €
Travaux d'étanchéité	309 674,59 €
Mission S.P.S étanchéité	334,88 €
Maîtrise d'œuvre requalification du groupe scolaire des Totems	55 727,60 €
Mission coordination S.P.S requalification groupe scolaire des Totems	5 740,75 €
Mission contrôle technique requalification du groupe scolaire des Totems	6 942,78 €
€	
Equipement mobilier :	
3 frigos table top, 1 micro-ondes, 1 cuisinière	3 863,08 €
2 chariots ménage	710,78 €

**TOTAL DEPENSES : 2 798 624,07 € (a)**

**RECETTES**

**TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT : 712 788,70 € (b)**

**C ) COUT TOTAL DES DEPENSES DES SERVICES TECHNIQUES A LA CHARGE DE LA COMMUNE (a-b) : 2 085 832,37 €**

**D – RENFORCEMENT DES MESURES DE SECURITE**

La Ville de NOISIEL a toujours eu comme souci permanent la sécurité de ses habitants.

**D / COUT TOTAL de la Police Municipale pour 2007  
s'élève à : 303 080 €**

**I - COUT TOTAL DE L'AMELIORATION DE VIE DANS LES QUARTIERS  
(A+B+C+D) 2 801 670,37 €**

## II – ACTION PETITE ENFANCE / ENFANCE

### A – La ville a mis en place une POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE ET DE L'ENFANCE

#### 1/ Les dépenses :

##### **PETITE ENFANCE**

Ce service public repose sur une crèche collective, une crèche familiale et un multi accueil soit un total de 164 places d'accueil dont les dépenses de fonctionnement, personnel compris, s'élèvent au total à : **2 047 307 €**

Il est à noter l'augmentation du nombre de places (6 places supplémentaires) au multi-accueil à partir de janvier 2008 suite à l'emménagement dans de nouveaux locaux .

Ceux-ci, situés à la Maison de l'Enfance et de la Famille, permettront également dans le courant de l'année 2008, l'accueil des services départementaux de PMI, permettant les visites médicales départementales dans un lieu dédié à la petite enfance. Une convention de mise à disposition des locaux municipaux a d'ailleurs été validée par les assemblées délibérantes du Département et de la Commune.

En 2008, est également prévue l'installation sur le même lieu, dans un espace distinct, du REAAP des plus de 6 ans ainsi que des permanences d'information du CIDEFF.

##### **ENFANCE**

Les activités en direction de l'enfance sont, par convention avec la ville, organisées par l'OMEN (Office Municipal de l'Enfance de Noisiel). Pour la réalisation de ces dernières celle-ci a perçu pour l'année 2007 une subvention de **1 492 354 €**.

Parmi les dépenses engagées par l'OMEN pour la réalisation des activités, on peut noter :

- Centre d'accueil et de loisirs montant global de la dépense pour 2007 : 246 355 €
- Classes de découvertes l'enveloppe de la saison écoulée s'élève à : 112 364 €
- Centres de vacances le montant global de l'opération a été de : 128 451 €
- Dépenses de personnel : 1 482 734 €

Pour assurer l'organisation et la gestion de l'ensemble de ces Actions la Ville de NOISIEL met à la disposition de l'OMEN des agents permanents dont le coût salarial total est : (Intervenants + personnel administratif, personnel d'intendance) : **427 738 €**

L'ensemble des dépenses engagées par la commune pour ces activités s'est donc élevé pour 2007 à : 3 967 399 €

**2/ Les recettes en atténuation :**

Subvention du Conseil Général pour les lieux d'accueil petite enfance :	215 074 €
Subvention CAF pour les lieux d'accueil petite enfance :	617 628 €
Participations familiales pour les lieux d'accueil petite enfance :	347 079 €

L'ensemble des recettes de ce secteur s'est donc élevé pour 2007 à : 1 179 781 €

**A / Dépenses résiduelles à la charge de la commune**  
**(1 – 2) = 2 787 618 €**

**B – Etudes dirigées**

**B / Coût global des salaires = 58 976 €**

**C - RESEAU D'ECOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS**

**1 - «GRAIN DE SEL»**

Pour l'année 2007 la fréquentation de « Grain de Sel » a continué à croître.

<b>Type de public</b>	Parents accompagnés de leurs enfants de moins de 6 ans
Nombre de parents	808
Nombre d'enfants et tranches d'âge	1197 enfants âgés de 1 mois à 6 ans

Nous avons donc recruté du personnel et avons doublé le nombre de jours d'ouverture.

	<b>Nombre de séances</b>
GRAIN DE SEL	159

**Rythme**

GRAIN DE SEL	4 X 2 Heures par semaine
ATELIER PEDAGOGIQUE	2 X 2,5 Heures par semaine

**2 – « Permanence rentrée des classes » dans une école maternelle :**

La première semaine de la rentrée 2007 l'équipe de « grain de sel » a tenu une permanence (3 x 2 heures) dans une école afin de répondre aux questions des familles dont l'enfant rentrait pour la première fois en maternelle. Une douzaine de familles ont été rencontrées, individuellement et/ou en groupe.



### **3 – Rencontre avec la psychologue**

Ces rencontres individuelles sont sans visées thérapeutiques et répondent à la demande des parents qui souhaitent échanger sur une problématique précise liée à l'éducation de leur enfant.

Nombre de familles	45
Nombre d'enfants	39
Nombre d'heures	70

Au titre de l'année 2007, le montant de la charge salariale s'est élevé à 46 427,53 €.

<b>C / Coût total de fonctionnement du REAAP :</b>	<b>48 436,10 €</b>
<b>Subvention DDASS :</b>	<b>- 8 000,00 €</b>
<b>Subvention Mission Ville :</b>	<b>- 7 000,00 €</b>
<b>Subvention CAF :</b>	<b>- 5 994,24 €</b>
<b>Coût résiduel à la charge de la Commune :</b>	<b>27 441,86 €</b>

#### **D- « Classe passerelle »**

Une classe inter-secteur a ouvert en septembre 2006 à l'école du Bois de la Grange. Elle accueille 20 enfants nés entre janvier et mars 2005 au sein d'une équipe renforcée (une enseignante, une ATSEM, une auxiliaire de puériculture à mi-temps) afin, en partenariat avec les parents, de favoriser l'intégration dans le milieu scolaire de ces jeunes enfants.

La ville a reçu une subvention d'équipement de 967,00 euros pour cette action.

**D / Coût en personnel supplémentaire à la charge  
de la Commune = 41 075,11 €**

**II - COUT TOTAL DES ACTIONS PETITE ENFANCE / ENFANCE  
(A+B+C+D) : 2 915 110,97€**

### **III – ACTIONS JEUNESSE**

#### **A – ASSOCIATION NOISIEL JEUNES :**

Les activités proposées en direction de la jeunesse sont par convention avec la ville portées par l'ANJ (Association Noisiel Jeunes) .Celle ci perçoit de la commune une subvention de fonctionnement qui a été d'un montant, pour 2007, de : **279 516€**.

L'Association Noisiel Jeunes (A.N.J.) agit en direction des jeunes qui ont entre 11 et 25 ans.

Les orientations définies ont plusieurs objectifs :

- Etablir une relation de confiance entre les jeunes et la collectivité sur des problèmes rencontrés.
- Renforcer et consolider la complémentarité entre les différents partenaires, indispensable pour atteindre la meilleure efficacité sociale.

#### **– Sur le terrain ces orientations se concrétisent par :**

- Des animations : pendant les vacances scolaires (Opération VILLE VIE VACANCES)
- Les points escales : lieux de rencontres et d'animations ouverts en fin de journée, hors vacances scolaires (Mercredis et samedis).
- Les tremplins jeunes : aides aux projets, l'animation en partenariat avec les services municipaux, le SAN et les structures associatives qui travaillent à NOISIEL et au VAL MAUBUEE.

Pour mener à bien ces actions la ville a employé :

- 7 permanents
- 2 vacataires été
- 5 occasionnels

Parmi les dépenses engagées par l'ANJ, on peut noter :

* Dépenses de personnel:	238 628 €
* Dépenses de fonctionnement global vacances incluses:	60 186 €

En outre, afin d'assurer l'organisation et la gestion de l'ensemble de ces actions la ville de NOISIEL a engagé des dépenses (frais de personnel) : **40 593 €**

#### **B - Maison Pour Tous :**

Subvention municipale pour le fonctionnement des activités : **347 923€**

### III – COUT TOTAL DES ACTIONS JEUNESSE A LA CHARGE DE LA COMMUNE= 668 032€

#### IV – AIDE SOCIALE DE L'ANNEE 2007

Ces aides concernent les aides facultatives versées aux personnes en difficultés financières et émanant du Centre Communal d'Action Sociale ainsi que les actions menées par celui-ci en faveur du logement des personnes âgées.

L'activité sociale du C.C.A.S. est assurée en grande partie par la Ville de Noisiel dans le cadre du versement d'une subvention et par la mise à disposition de personnel.

Aide à la naissance du 1 <sup>er</sup> enfant	
Aides alimentaires	20 805,00 €
Aide aux personnes privées d'empl	2 711,70€
Noël des personnes privées d'empl	120,00 €
Prêt aux administrés	300,00 €
Aide aux familles lors du décès d'un	770,00 €
Aide EDF / GDF/ EAU	500,00 €
Aides diverses	2 131,63 €
Aide pour le paiement de la cantine	7 623,58 €
Aide à la rentrée scolaire	1 665,00 €
Aide au paiement loyer	150 €
Aide au chauffage pour les personr	468€
Prise en charge d'un décès indigen	1 361,00 €
Aide au logement des personnes PSR	3 530,65 €
Aide au logement des personnes RPA (Subvention communale participation au fonctionnement).	53 620,69 €

#### IV – COUT TOTAL DE L'AIDE SOCIALE : = 95 757,25€

**COUT DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN  
ENGAGEES PAR LA VILLE DE NOISIEL EN 2007  
I +II + III + IV = 6 480 570,59 €**

